



Armoiries du Niger

**REPUBLIQUE DU NIGER**  
*Fraternité-Travail-Progrès*  
**MINISTRE DE L'HYDRAULIQUE ET DE  
L'ASSAINISSEMENT**



Drapeau du Niger

**ETAT DES LIEUX DE LA SITUATION DU  
SOUS-SECTEUR DE L'HYGIENE ET DE  
L'ASSAINISSEMENT AU NIGER ET  
PERSPECTIVES**



Position géographique du  
Niger



Présenté par: Ismaghil Bobadji DGA/MHA

Paris, SIAAP, le 15 Décembre 2014

# **Plan de présentation**

***1- La mission du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement du Niger***

***2- L'état des lieux de la situation du sous-secteur de l'hygiène et de l'assainissement au Niger***

***3- Quelques indicateurs relatifs à la contre-performance du sous-secteur de l'H&A***

***4- Conséquences liées à la contre-performance du sous-secteur de l'H&A***

***5- Le cadre de référence des interventions dans le sous-secteur de l'H&A***

***6- Perspectives pour le sous-secteur de l'H&A***

***7- Perspectives dans le domaine de l'amélioration de la gouvernance du sous-secteur de l'H&A***

## **1- La mission du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement**

La Mission du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (créé en Août 2013), doit s'inscrire:

- ❑ Dans le domaine de l'assainissement de base (latrines, édicules publiques, ouvrages d'évacuation des excréta et des eaux usées) :** par la mise en œuvre de la Stratégie Opérationnelle de Promotion de l'Hygiène et de l'Assainissement de Base (SOPHAB) 2014-2018, adoptée par le Gouvernement le 31 Juillet 2014;
- ❑ Dans le domaine des autres composantes de l'assainissement:** par des actions devant conduire au drainage des eaux pluviales et d'évacuation des eaux usées à grande échelle entre autres;
- ❑ De manière plus globale:** par le pilotage du sous-secteur de l'hygiène et de l'assainissement dans son ensemble.

## ***2- L'état des lieux de la situation du sous-secteur de l'hygiène et de l'assainissement au Niger***

Bien que depuis la DIEPA (Décennie Internationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement) 1980–1990, le Niger avec l'appui de ses partenaires au développement, se soit engagé à promouvoir le sous-secteur de l'hygiène et de l'assainissement, à travers plusieurs réalisations, les résultats ont eu un impact limité en termes d'amélioration de l'accès des populations aux services dudit S/secteur.

En effet, en 2012, le taux d'accès des populations aux services améliorés d'assainissement (latrines) de base est seulement de 19,31% au plan national et n'est que de 7,22% en milieu rural pour 64,77% en milieu urbain (source: enquête de 2012 de l'Institut National de la Statistique du Niger), avec une pratique courante de 79% de taux de défécation à l'air libre (source JMP, 2012).

Par ailleurs, malgré l'existence de problèmes de drainage des eaux pluviales et d'évacuation des eaux usées, les derniers schémas directeurs urbains y relatifs ont été élaborés il y a plus de 10 ans et n'ont pu être suivis d'effets.

***❑ Ces indicateurs traduisent une contre performance du sous-secteur de l'hygiène et de l'assainissement dans la dynamique de l'atteinte de l'objectif du Millénaire pour le Développement (OMD), en milieu rural notamment.***

### 3- Quelques indicateurs relatifs à la contre-performance du sous-secteur de l'H&A

- Les efforts pour les nouvelles réalisations sont absorbés par les besoins annuels induits par le fort taux d'accroissement (3,9%) de la population (il faut au moins 90000 latrines par an pour vaincre les besoins annuellement créés).
- Les réalisations physiques dans le sous-secteur sont mises en avant au détriment des actions en faveur d'un changement positif de comportement des populations qui stimulerait les ménages à réaliser eux-mêmes les ouvrages: La dotation en latrines simples de la moitié des ménages n'ayant pas accès aux ouvrages d'assainissement nécessitera actuellement la mobilisation de 95 Milliards de FCFA (environ 135 Millions d'Euros). Ce qui est hors de portée des moyens financiers de l'Etat.
- A cela s'ajoute l'insuffisance des mesures d'accompagnement (la promotion de technologies à coûts accessibles, le marketing de l'assainissement, les micro-crédits, la valorisation des boues) permettant de susciter également la réalisation par les ménages eux-mêmes des ouvrages d'assainissement

- Le manque de ligne budgétaire spécifique au sous-secteur de l'assainissement. Le sous-secteur est toujours adossé à des actions en lien avec la promotion de l'accès à certains services de base dont notamment ceux de l'eau potable et de la nutrition.

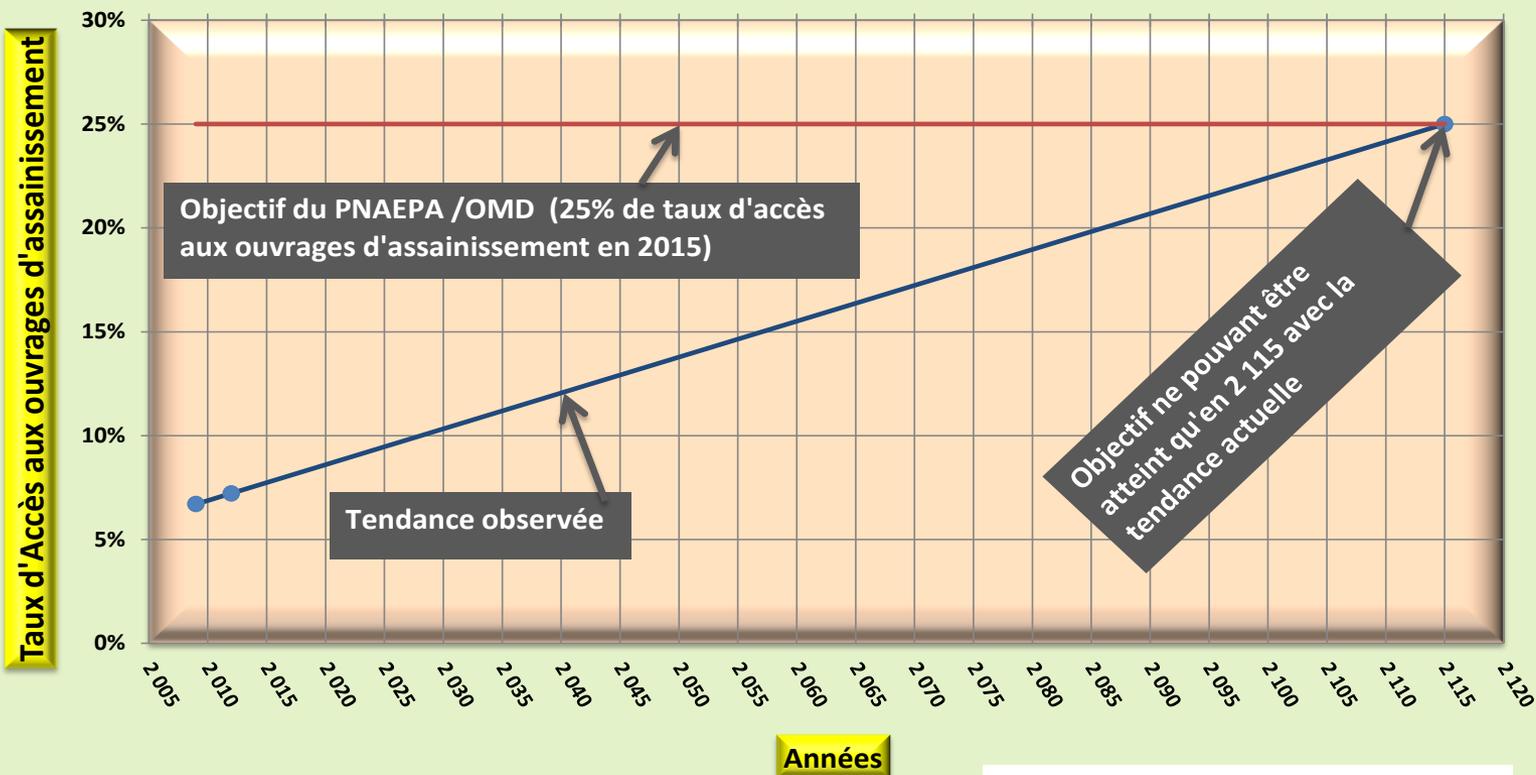
- L'absence d'un cadre unifié et un déficit d'harmonisation des interventions dans les sous-secteur.

- Le manque de synergie entre les différents acteurs du sous-secteur.

#### 4- Conséquences liées à la contre-performance du sous-secteur de l'H&A

- La disparité d'accès aux ouvrages d'assainissement entre les milieux rural (7,22%) et urbain (64,77%)
- La disparités inter-régionales d'accès aux ouvrages d'assainissement:
  - Six (6) Régions (Diffa, Dosso, Zinder, Tillabéri, Tahoua et Maradi ) présentent des taux d'accès aux ouvrages d'assainissement en dessous de la moyenne nationale;
  - Deux (2) Régions (Niamey et d'Agadez) enregistrent des indicateurs d'accès supérieurs à la moyenne nationale.
- Le Niger perd 148 Millions de dollars US par an liés au mauvaises conditions d'assainissement: frais médicaux, inactivité, pertes de temps (*Source: Etude Banque Mondiale 2012/WSP*)
- Sauf inversion de tendance, celle actuellement observée des indicateurs ne permettra en milieu rural, l'atteinte de Objectifs du Millénaire au Développement qu'en 2115 soit un siècle après.

## Tendance d'évolution du Taux d'accès aux ouvrages d'assainissement de base en milieu rural par rapport à celle attendue du PNAEPA et des OMD



Etabli par Ismaghil: source de données MHA

## ***5- Le cadre de référence des interventions dans le sous-secteur de l'hygiène et de l'assainissement***

Dans le cadre du Programme de S.E.M. le Président de la République du Niger, Chef de l'Etat et à la déclaration de Politique Générale du Premier Ministre, les objectifs assignés au sous-secteur de l'hygiène et de l'assainissement déclinés par le PDES (Plan de Développement Economique et Social 2012-2015) se traduisent par :

- L'amélioration de l'assainissement et du cadre de vie à travers la réalisation d'infrastructures y relatives ;
- Le traitement des déchets solides et liquides ;
- L'adoption et la vulgarisation de cadres juridique et institutionnel ;
- L'adoption de pratiques satisfaisantes en matière d'hygiène et d'assainissement ;
- Le financement du secteur.

Dans le domaine de l'assainissement de base en particulier, le PNAEPA (Programme National d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement) pour la période 2011-2015 qui fait partie intégrante du PDES, prévoit l'accroissement du pourcentage des populations disposant d'infrastructures d'assainissement de base, en faisant passer le taux de 7% en 2009 à 25% en 2015 en milieu rural et de 35% en 2009 à 100% en 2015 en milieu urbain.

De manière plus spécifique un document de Stratégie Opérationnelle de Promotion de l'Hygiène et de l'Assainissement de **Base** (SOPHAB) pour la période 2014-2018 a été récemment (le 31 Juillet 2014) adopté par le Gouvernement. Les axes d'intervention au nombre de trois (3) et les résultats attendus de la mise en œuvre du plan d'actions de la SOPHAB sont déclinés dans le tableau ci-après.

Intitulé et cadre politique et légal du document	Les 3 axes d'interventions	Les résultats attendus par axe	Nbre d'activités (sur 5 ans) par axe pour l'atteinte des résultats	Budget Total prévisionnel (Millions CFA)	Nbre d'activités à m.o à partir 1 <sup>ère</sup> année	Budget activités à m.o à partir de la 1 <sup>ère</sup> année (10 <sup>6</sup> CFA)
Stratégie Opérationnelle de Promotion de l'Hygiène et de l'Assainissement de Base (SOPHAB) adoptée par décret n°2014-507/PRN/MH/A du 31 Juillet 2014	<b>Axe 1:</b> La promotion du changement positif de comportement en matière d'H&A	<b>R1-1:</b> La SOPHAB est appropriée par les acteurs publics à tous les niveaux ainsi que leurs partenaires qui soutiennent et mettent en œuvre des programmes dans ce domaine	9	2 338	6	1 788
		<b>R1-2:</b> Au moins 50% des communautés dans chaque commune ont adhéré à l'initiative FDAL surtout en milieu rural	3	40 260	2	40 140
	<b>Axe 2:</b> La contribution à l'émergence d'une synergie d'intervention entre les différents acteurs du secteur	<b>R2-1:</b> Les acteurs de l'hygiène et de l'assainissement disposent de l'information adéquate et utilisent les mêmes outils	5	465	4	465
	<b>Axe 3:</b> Appui à l'accès des populations aux infrastructures d'hygiène et d'assainissement	<b>R3-1:</b> Au moins 50% des ménages se sont équipés de dispositifs traditionnels ou améliorés d'assainissement	3	630	3	630
		<b>R3-2:</b> Au moins 50% des infrastructures socio-économiques (marchés, gares routières, CSI, écoles) sont équipées de dispositifs collectifs d'assainissement	4	2 200	2	1 600
	<b>Total</b>			<b>24</b>	<b>45 893</b>	<b>17</b>
<b>Comité Interministériel de Coordination</b> demise en œuvre SOPHAB et <b>Assistance Technique, préparation</b> nv budget pluriannuel, <b>évaluations</b>			5	464	3	64
<b>Total Général</b>			<b>29</b>	<b>46 357</b>	<b>20</b>	<b>44 687</b>

## Quelques remarques sur la SOPHAB et son plan d'actions

- ❑ Le budget relatif à l'activité de généralisation et d'élaboration d'un programme de mise en œuvre à l'échelle de l'approche «Assainissement Total Piloté par la Communauté (ATPC)» représente plus de 86% du budget total de mise en œuvre du plan d'actions de la SOPHAB. En effet, l'ATPC étant l'approche clef de mise en œuvre de la SOPHAB le justifie: plus de 1000 villages sont certifiés «Fin de Défécation à l'Air Libre (FDAL)» en 4 ans de mise en œuvre de l'approche lancée en 2011 par l'UNICEF.
  - ❑ L'ATPC consiste à créer un dégoût chez la population vis-à-vis de l'insalubrité (défécation à l'air libre, rejet anarchique des ordures, des eaux usées) et l'adoption d'un comportement positif incitant les ménages à réaliser eux-mêmes leurs ouvrages, sans aucune assistance extérieure. Toutefois, la SOPHAB prévoit la création des conditions pour l'accessibilité par ces populations des équipements à travers la promotion de technologies à coûts accessibles, le marketing de l'assainissement, les micro-crédits ...).
- 
- ❑ Avec la multitudes des intervenants dans le sous-secteur de l'hygiène et de l'assainissement, il est prévu dans le cadre de la mise en œuvre de la SOPHAB, la création sous l'autorité du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement, d'un Comité Interministériel de Pilotage de la Stratégie composé des ministères concernés et de l'Association des Municipalités du Niger.

## ***6- Perspectives pour le sous-secteur de l'hygiène et de l'assainissement***

Des perspectives s'offrent aussi bien pour le milieu rural qu'urbain avec la mise en œuvre des projets et programmes d'hygiène et d'assainissement dans le cadre:

- De la coopération décentralisée (Zinder, Maradi, Tessaoua, Niamey, ...);
- Des subventions des Partenaires au développement (BM, UE; AFD, Coopérations Danoise, Belge, Luxembourgeoise, ...);
- Des emprunts auprès des Partenaires au développement (BAD, BID, ...);
- Du budget national.

## ***7- Perspectives dans le domaine de l'amélioration de la gouvernance du sous-secteur***

- L'élaboration d'un Document de Politique Nationale d'Hygiène et d'Assainissement sur financement du PGRC/DU/BM, prenant en compte toutes les composantes du sous secteur de l'hygiène et de l'assainissement (assainissement de base, drainage des eaux pluviales et évacuation des eaux usées à grande échelle, collecte, transport, traitement et valorisation des boues de vidange).
- L'élaboration de projet de texte de transfert formel de compétences aux communes;
- L'appui-conseil d'une part des services déconcentrés de l'Etat aux communes et aux porteurs des projets et d'autre part celui des ONGs et des Bureaux d'Etudes nationaux et internationaux intervenant dans le sous-secteur de l'H&A.

Merci de votre attention